

## Fiche récapitulative

**Bloc de compétences : LP135C5C | Bloc BTP : Agir en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle**

### Présentation

Mentions officielles :

Intitulé officiel figurant sur le diplôme : Agir en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle

Nom du certificateur : Conservatoire national des arts et métiers (Cnam)

Code RNCP : 40054 open\_in\_new

Date de fin d'accréditation : 31/12/2026

Taux de réussite :

Les dernières informations concernant le taux de réussite des unités d'enseignement composant les diplômes

↓ Taux de réussite

### Objectifs : aptitudes et compétences

Objectifs :

Certification

Compétences :

- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité sociale et environnementale
- Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles

### Prérequis

- Bac +2 dans le BTP

### Délais d'accès

Le délai d'accès à la formation correspond à la durée entre votre inscription et la date du premier cours de votre formation.

- UE du 1er semestre et UE annuelle : inscription entre mai et octobre
- UE du 2e semestre : inscription de mai jusqu'à mi-mars

Unités Obligatoires

- Expérience professionnelle de première année de Licence (HTT) (UABT01)
- Expérience professionnelle de deuxième année de Licence (HTT) (UABT02)
- Innovation et entrepreneuriat dans le BTP (BTP196)
- Expérience professionnelle et Projet tutoré de LP génie civil et construction (HTT) (UABT16)

### Modalités

Modalités pédagogiques

Les modalités pédagogiques sont détaillées dans chaque unité qui compose le bloc.

Modalités de validation

Pour valider le bloc de compétences, l'élève doit valider toutes les unités d'enseignement (UE) le composant :

- soit par succès à l'examen (épreuve de mise en situation professionnelle) ; la validation des UE nécessite en principe une note de 10/20
- soit par la validation des études supérieures (VES) ou des acquis de l'expérience (VAE).
- Les centres de présentation des examens sont Bègles, Niort, Poitiers, Limoges, Angoulême, Dax et Pau

## Tarif

<b>Mon employeur finance</b>	1.500 €
<b>Pôle Emploi finance</b>	975 €
<b>Je finance avec le co-financement Région</b>	Salarié : 274 €
<b>Je finance avec le co-financement Région</b>	Demandeur d'emploi : 238,40 €

Plusieurs dispositifs de financement sont possibles en fonction de votre statut et peuvent financer jusqu'à 100% de votre formation.

Salarié : Faites financer votre formation par votre employeur

Demandeur d'emploi : Faites financer votre formation par Pôle emploi

Votre formation est éligible au CPF ? Financez-la avec votre CPF

Si aucun dispositif de financement ne peut être mobilisé, nous proposons à l'élève une prise en charge partielle de la Région Nouvelle-Aquitaine avec un reste à charge. Ce reste à charge correspond au tarif réduit et est à destination des salariés ou demandeurs d'emploi.

Pour plus de renseignements, consultez la page Financer mon projet formation [open\\_in\\_new](#) ou contactez nos conseillers pour vous accompagner pas à pas dans vos démarches.

## Blocs de compétences

Pas de possibilité de valider un ou des blocs de compétences sur ce diplôme.

## Suites de parcours : poursuites d'études possibles

Suite de parcours possible vers la Licence Professionnelle Génie civil et Construction : Conduite de travaux (LP13512A) sous condition de validation des prérequis.

## Passerelles : lien entre certifications

Ce bloc de compétences est issu de la Licence Professionnelle Génie civil et Construction : Conduite de travaux (LP13512A).

## Débouchés - Métiers visés

Débouchés :

- Conducteur de travaux BTP
- Chargé d'opération ou de projet BTP
- Technicien d'études techniques BTP
- Technicien d'études de prix BTP
- Chargé d'affaires BTP